



FICHE D'INSCRIPTION 2021-2022

ECOLE DE NATATION

PREMIERES BRASSES (trimestre) 170 €

ENF1 / ENF2 250 €

NATATION SPORTIVE

AVENIRS A SENIORS 250 €

ETUDIANTS UNIVERSITAIRES 150 €

NATATION MAÎTRES

COMPETITION (obligation de 3 compétitions) 250 €

SANS COMPETITION 250 €

MAINTIEN EN FORME (Unique séance) 150 €

Au choix lundi matin ou jeudi midi

DOUBLE LICENCE NATATION / SAUVETAGE 300 €

SAUVETAGE SPORTIF

A partir de 12 ans 250 €

BNSSA

A partir de 17 ans 650 €

TARIF DEGRESSIF FAMILLE

1^{er} et 2^{ème} : 250 €

3^{ème} et 4^{ème} : 225 €

5^{ème} et plus : 200 €

Pour les personnes souhaitant régler en TICKETS SPORTS ou CHEQUES VACANCES, frais de dossier de 10 euros en sus.

COORDONNEES DU NAGEUR / SAUVETEUR

Sexe : Femme

Homme

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tel en cas d'urgence :

Tel mobile :

E-mail :

COORDONNEES DES REPRESENTANTS LEGAUX (partie à remplir pour les mineurs)

Nom de la mère :

Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Tel :

E-mail :

Nom du père :

Prénom :

Adresse (si différente de celle de l'enfant) :

Tel :

E-mail :

LES ENTRAINEMENTS

Pour tous les groupes, la saison sportive débute après les Portes Ouvertes en septembre et se termine fin juin (sauf imprévu).

Pendant les vacances, il n'y a pas d'entraînement. Des stages pourront être proposés aux différents groupes.

Il est rappelé que les parents doivent s'assurer de la présence d'un éducateur lorsqu'ils déposent leur enfant à la piscine.

J'adhère au club en m'engageant à participer aux compétitions prévues dans mon groupe.

PAIEMENT

Nous vous rappelons qu'il ne sera procédé à aucun remboursement total ou partiel en cours de saison. Il est possible de régler en plusieurs fois en indiquant au dos du chèque le nom du nageur et le mois auquel le chèque doit être encaissé. Tous les chèques seront encaissés en mars 2022 dernier délai.

AUTORISATION

Je soussigné (e) _____ autorise l'association sportive DINAN NATATION SAUVETAGE à faire intervenir les services d'urgence en cas de besoin.

DROIT A L'IMAGE

En adhérant à l'association, j'autorise DINAN NATATION SAUVETAGE à utiliser les images fixes et audiovisuelles prises à l'occasion de la participation à la vie du club sur lesquels je pourrais apparaître. Si ce n'est pas le cas, je m'engage à envoyer une lettre avec accusé de réception le stipulant au siège de l'association.

POUR LES MINEURS

Les entraîneurs sont responsables des nageurs mineurs seulement dans et au bord du bassin. Les enfants restent sous la responsabilité des parents en dehors des bassins. Les parents doivent donc s'assurer de la présence d'un entraîneur lorsqu'ils déposent leur enfant à la piscine.

J'autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière afin d'effectuer les déplacements en compétitions ou lors des stages. Je m'engage également à participer au covoiturage lorsque nécessaire afin de faciliter les déplacements.

VALIDATION DE L'INSCRIPTION

Pour valider votre inscription au club, vous devez remettre votre dossier complet dans la boîte aux lettres du club situé à l'entrée de la piscine des pommiers avant le 1 Octobre 2021.

Dossier complet : document ci-joint + règlement + document licence pour FFN

Fait à Dinan le :

Signature de l'adhérent ou du responsable légal (pour les mineurs)
(Faire précéder de la mention « lu et approuvé »)